

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

Dans nos mots

Sensibilisation au Parlement

Vox pop

Préjugés p.8

Personnalités

Entrevues avec Yan Paquet
et Vincent-Guillaume Otis p.4



Arts et culture

Rencontres avec des dessinatrices
Louis-Joliet et De Rochebelle p.7



Demander le format
audio du journal
C'est gratuit!

Éditeur :

Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction Vol. 7, No.3 :

Gilles Cantin, Martin Châteauvert, France Côté,
Dave Lachance, Carl Morneau, Yan Paquet,
Serge Plamondon, Mélanie Robitaille, André Vallerand

Illustration :

Gilles Cantin, France Côté

Photographies :

Hélène Bernier, Dave Lachance, Nathalie Nadeau,
Michelle Robitaille-Rousseau

Personne-ressource soutien au comité :

Hélène Bernier

Soutien aux journalistes :

Nathalie Nadeau, Michelle Robitaille-Rousseau

Conception des maquettes :

Hélène Bernier

Infographie :

Publications Lysar inc.

Conception des logos :

Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

Révision :

Michelle Robitaille-Rousseau

Impression :

Publications Lysar inc.

Distribution :

Jacques Beaudet, Ronald Demers, Catherine Fortier,
Serge Plamondon, Rémi Rousseau

Soutien à la distribution :

Diane Picard

Co-distribution

Affiche-Tout

Version audio :

Sylvie Gagné

Tirage

« D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

© 2010 MPD'AQM.

Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 2e trimestre 2010

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN-1499-9900 (imprimé),
ISSN-1499-9919 (audio)

Également disponible gratuitement en version audio (CD).
Faites-en la demande au bureau du Mouvement.

Pour nous joindre:

2101 1ère Avenue Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone/télécopieur : 418-524-2404

Courriel : mpdaqm@videotron.ca

Site Internet : www.mpdaqm.org

Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ».

Organisme associé à



Dans nos mots

Dans le cadre de la 9ème édition de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, le président de l'Assemblée nationale du Québec a autorisé la tenue d'un kiosque de sensibilisation au Parlement.

Pour notre objectif, la sensibilisation, c'est sûr qu'on a ouvert des portes... Ça va encore faire bouger les choses!

Mais y a encore du chemin à faire. Comment les autres personnes ont trouvé leur journée ? Est-ce qu'elles pensent que notre objectif est atteint?

J'ai demandé aux délégués du Mouvement comment ils ont vécu l'expérience.

« J'ai aimé ça, ça c'est sûr. Tous les députés pis l'Assemblée... Ça s'est très bien déroulé, il n'y a pas eu d'anicroche, on était bien préparé. Je suis très content. J'ai vu qu'il y avait du monde au kiosque. J'aurais aimé ça poser des questions en privé à des députés pour voir si ils sont sensibilisés mais... j'ai pas pu! » **Jacques Beaudet**



Quelques représentants du Mouvement dans le cadre de la Journée de sensibilisation au Parlement de Québec, le 9 mars 2010.

« J'ai très bien aimé ça. Mais ce que je n'ai pas aimé, c'est me faire vider les poches à la sécurité. Vu que les autres années c'était toujours dans les marchés, les centres commerciaux... J'aimais mieux changer et aller à l'Assemblée nationale parce que c'était plus prioritaire. Parce que là, c'est les personnes qui prennent les décisions. » **Serge Plamondon**

« J'ai trouvé ça vraiment l'un. Quand Monsieur Drolet a parlé du Mouvement, de nous autres... J'ai ben trop aimé ça. Quand on vit avec ça, l'étiquette de « déficience intellectuelle », c'est dur parce qu'il y'en a qui rit de nous autres. Mais quand le député a parlé de nous autres pis le kiosque, les gens vont nous comprendre mieux! » **Audrey Villeneuve**

par Carl Morneau



Monsieur André Drolet député du comté de Jean-Lesage a présenté une déclaration à l'Assemblée nationale.

« J'ai trouvé ça bien parce que c'était nouveau pour moi. Je pense qu'on a sensibilisé des gens. Je voudrais y retourner mais être au kiosque la prochaine fois parce là, je le sais comment ça fonctionne à la motion. » **Martin Châteauvert**

« J'ai aimé ça. C'était une première expérience. J'ai vu le monde se chicaner en chambre. Ça, j'ai trouvé ça spécial. En tout cas, j'espère que le monde a compris le message. Qu'on est pas ridicule. Qu'on est capable nous autres aussi! » **Dave Lachance**

« J'ai aimé toute ma journée. Les personnes nous connaissent mieux mais il faudrait y retourner pour en voir d'autres. Ça me ferait plaisir d'y retourner! » **Mélanie Robitaille**

« La journée au Parlement, je l'ai trouvée merveilleuse! C'est l'un... Passer une journée là, à parler avec le monde. C'est l'un, le monde avait l'air ouvert à ça! » **François Bouchard**

«...C'était une journée pour faire mieux connaître le MPDAQM et faire savoir qui qu'on est au juste. Nous autres, les personnes qui vivent avec une déficience, on est capables comme les autres personnes. Il faudra qu'on y retourne encore (au Parlement) et rencontrer d'autres ministres parce qu'il y a encore du chemin à faire ! » **Michel Aubut**

En collaboration avec l'Assemblée nationale 135 signets de sensibilisation ont été remis aux députés.

À lire en page 8 VOX POP «Préjugés»



Nos droits



Par Serge Plamondon ENTREVUE avec le secrétaire général de l'Assemblée nationale MONSIEUR FRANÇOIS CÔTÉ

Le secrétaire général est le premier fonctionnaire de l'Assemblée nationale et le premier conseiller dans l'interprétation des dispositions réglementaires en vigueur à l'Assemblée. Sa principale fonction consiste à conseiller le président de l'Assemblée nationale et à bien gérer les services administratifs de l'Assemblée.

Sous la responsabilité du président, le secrétaire général,

- o assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée;
- o administre les affaires courantes de l'Assemblée;
- o exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale.

Il agit également comme secrétaire de ce Bureau, qui est en quelque sorte le conseil d'administration de l'Assemblée nationale.

1-Qu'est-ce qui est le plus exigeant dans votre travail?

Au quotidien, il est important de couvrir tous les aspects liés au travail du secrétaire général de sorte que même si le rôle le plus visible est sans doute celui de greffier à la Table, il ne faut pas négliger les dossiers administratifs qui peuvent surgir et qui sont tout aussi importants.

2-Qu'est-ce que vous aimez le plus et le moins?

Ce que j'aime le plus, c'est certainement les contacts humains que m'apporte la fonction que j'exerce. Que ce soit avec les parlementaires, le président ou les employés de l'Assemblée nationale, tous ont quelque chose à apporter et la contribution de chacun est importante.

Ce qui est le plus difficile, ce sont les horaires de travail qui sont exigeants et qui font qu'on doit parfois mettre de côté certains aspects de notre vie personnelle.

3-Pouvez-vous nous expliquer comment on fait une loi et qu'est-ce que c'est un projet de loi?

Un projet de loi est, en fait, un texte de loi qui est à l'état de projet. Il sera soumis sous cette forme à l'Assemblée afin que les députés en prennent connaissance, débattent de son contenu et le modifient s'ils le jugent utile. Si l'Assemblée décide de l'adopter, le texte deviendra alors une loi, après que le Lieutenant-gouverneur l'ait sanctionné (signé).

En fait, les projets de loi publics sont ceux qui concernent l'ensemble de la population et la majorité des projets de loi débattus à l'Assemblée sont de cette nature. Ces projets de loi sont, pour la plupart, présentés par un ministre du gouvernement quoiqu'il arrive également que des projets de loi soient présentés par des députés qui ne sont pas ministres. Dans les deux cas, il y a une démarche antérieure à la présentation du projet de loi à l'Assemblée, mais je me contenterai de vous décrire ce qui se passe au parlement.

Les étapes à l'Assemblée sont donc les suivantes :

1. Présentation
2. Adoption du principe
3. Étude détaillée en commission
4. Adoption du rapport de la commission
5. Adoption du projet de loi

Une fois qu'un projet de loi a franchi l'étape de la présentation, les députés sont appelés à débattre de son contenu au cours des étapes 2 à 5. Des modifications au texte peuvent être proposées par les députés, et cela a souvent lieu lors de l'étude détaillée en commission. Il faut savoir que pour que le projet de loi soit adopté, une majorité de députés doit voter en faveur du projet de loi à chaque étape. De plus, en cours d'étude, il arrive que l'on demande à une commission parlementaire de procéder à des consultations, afin de permettre aux députés d'entendre différents points de vue, ce qui pourra les aider pour la suite des travaux.

4-C'est quoi la relation, le lien entre la loi et le système judiciaire?

Pour répondre à cette question, il faut connaître les trois niveaux de pouvoir de l'État.

Il y a le pouvoir exécutif qui est entre les mains du gouvernement et du Conseil des ministres. Le pouvoir exécutif est celui qui assure l'exécution des lois et définit les orientations politiques.

Ensuite, il y a le pouvoir législatif. Celui-ci est exercé par l'Assemblée nationale et les députés. Il consiste à élaborer et voter les lois et à contrôler l'action gouvernementale.

Enfin, le pouvoir judiciaire est celui qui est exercé par les tribunaux. Ce pouvoir est confié aux juges, qui se basent sur les textes de lois (ces textes sont adoptés par le pouvoir législatif) pour rendre leurs décisions. Le rôle du pouvoir judiciaire est d'assurer le respect de la loi en l'interprétant et en l'appliquant aux cas qui lui sont soumis.

5-Dernièrement, il y a eu une intervention policière avec le « taser » auprès d'une personne qui vit avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». On a beaucoup entendu parler de ça. Comment un événement comme celui-là finit par donner une loi? C'est quoi le chemin entre un événement et une nouvelle loi?

C'est le pouvoir exécutif qui, devant un événement de quelque nature que ce soit, doit déterminer de la nécessité ou non de légiférer. Le cas échéant, la proposition législative est déposée à l'Assemblée nationale qui en fait l'étude et qui peut modifier son contenu en cours d'étude.



Monsieur François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale.

Il peut cependant arriver que ceux qui exercent le pouvoir législatif, les députés, fassent pression sur le pouvoir exécutif pour qu'une législation soit présentée.

6-Au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, on s'occupe surtout de la défense et de la promotion de nos droits. Avec le temps, on s'est rendu compte que « plus on est nombreux, plus on parle fort! » Est-ce que c'est vrai que plus on parle fort, plus on peut être entendu au Parlement?

S'il n'est pas nécessaire de parler fort, il est nécessaire de s'adresser aux bonnes personnes. Il y a d'abord les ministres du gouvernement qui sont responsables de la gestion de leur dossier mais vous pouvez également faire des représentations aux porte-parole des formations politiques concernant les dossiers que vous défendez. Vos interventions peuvent prendre diverses formes : rencontres, correspondance, pétitions, participations aux travaux parlementaires lors de consultations, etc. Vos membres peuvent également s'adresser à leur député lorsqu'ils estiment que leurs droits ne sont pas reconnus.

7-C'est quoi les meilleures stratégies pour faire changer une loi?

Disons d'abord que chaque situation est différente et qu'il ne me revient pas de décider quelle est la meilleure ligne de conduite à adopter. Cependant, il est certain que les personnes ayant la possibilité de modifier les lois sont les députés. Ainsi, si vous jugez qu'une loi devrait être modifiée, vous devriez certainement faire part de vos préoccupations soit au député qui représente votre circonscription, soit au ministre responsable de l'application de la loi en question. Cependant, avant de faire cette démarche, il serait préférable de bien vous préparer afin d'être en mesure de faire valoir vos arguments de façon convaincante. Par exemple, des statistiques, des décisions de tribunaux ou des études de cas peuvent vous aider à illustrer votre point de vue. Le fait d'être en mesure de démontrer que plusieurs personnes ou organismes se rallient à votre cause peut également être un argument en votre faveur. Un moyen de faire valoir votre point de vue serait de demander l'intervention de l'Assemblée en faisant circuler une pétition sur cette question.

8-Les lois, c'est très compliqué. Pensez-vous qu'un jour, ça va être possible d'avoir des lois que tout le monde peut comprendre?

En fait, les lois sont à l'image de notre société dont les activités sont en constante évolution et de plus en plus complexes. Ainsi, plus un domaine d'activité est complexe, plus son encadrement par une loi risque de l'être. De plus, l'Assemblée doit s'assurer de couvrir toutes les situations possibles, ce qui contribue parfois à complexifier les lois. Même si cela peut paraître préoccupant, des organismes comme le vôtre sont certainement en mesure de bien comprendre les lois et de les expliquer aux personnes qu'ils soutiennent.

9-Comment on fait pour connaître les changements dans la loi au fur et à mesure?

Les changements aux lois sont adoptés par l'Assemblée. Une façon de connaître ces changements assez rapidement est de suivre le cheminement des projets de loi qui concernent un domaine qui vous touche ou vous intéresse. L'information pertinente est accessible, sur le site de l'Assemblée nationale, à l'adresse suivante : <http://www.assnat.qc.ca/fra/39legislature1/Projets-loi/Publics/index.htm>. La liste des projets de loi présentés ainsi que les étapes qui ont été franchies par chacun d'eux sont mises à jour régulièrement.

10-Avez-vous déjà entendu parler de notre démarche du bulletin de vote avec photos? Qu'en pensez-vous?

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur cette question. Cependant, je sais que le Directeur général des élections et les parlementaires sont toujours préoccupés par la participation électorale. En ce sens, toute proposition d'amélioration au processus visant l'exercice du droit de vote mérite d'être considérée.

11-En terminant, est-ce qu'il y a autre chose que vous voulez faire savoir à nos lecteurs?

Essentiellement, je souhaite féliciter votre organisation pour ce que vous faites pour vos membres. Les personnes vulnérables ont grandement besoin d'organisation comme la vôtre pour défendre leurs droits et faire valoir leur point de vue. Je profite également de l'occasion que m'offre cette entrevue pour indiquer à vos lecteurs que les portes de l'hôtel du Parlement leur sont ouvertes. Nous avons des visites guidées tous les jours de la semaine, une journée portes ouvertes à l'occasion de la Fête nationale, des brunchs notamment pendant le Carnaval de Québec. Il est également possible de manger au Café du Parlement ou encore, sur réservation, au restaurant Le Parlementaire.



Pour en savoir plus: www.assnat.qc.ca ou 418-643-7239



Entrevue réalisée par Dave Lachance

Rencontre avec Yan Paquet

Depuis maintenant 14 ans, monsieur Yan Paquet se produit sur différentes scènes. Tantôt mime, acteur, danseur et peintre, il apprivoise le monde des arts et continue de développer ses nombreux talents d'artiste. Engagé dans sa communauté, il reçoit plusieurs prix. Récemment, il acceptait le mandat de la coprésidence de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) aux côtés de Vincent-Guillaume Otis. C'est notre journaliste, Dave Lachance, qui a rencontré cet artiste unique!



Maintenant voici Yan Paquet, l'artiste que nous vous proposons de découvrir...

«Moi ça fait déjà 14 ans que je suis avec Entr'Actes. Je fais du théâtre, de la danse moderne. J'ai aussi fait du cinéma, de la peinture, de l'impro et de la musique aussi.

Dans les cours, j'ai appris à parler fort, pratiquer pour apprendre des textes. Ce que j'aime le plus dans la danse, c'est d'apprendre des chorégraphies, des solos et travailler en équipe. Faire de l'impro c'est pas aussi facile que ça l'air! On se pratique, on essaie des choses. On fait des matchs avec d'autres groupes d'impro et on va à plusieurs places. C'est l'un et j'aime ça en faire!

En théâtre, cette année, j'ai le rôle du personnage mystère.» Malgré plusieurs tentatives pour en savoir davantage, notre personnage mystère est resté motus et bouche cousue.

Le trac, ça se gère comment?

«Le premier coup, j'ai eu le trac, j'ai été très nerveux. Au début, c'est pas évident, faut se trouver des trucs pour surmonter ça. Mais maintenant, je ne suis plus nerveux.»

Et comment ça se passe si tu as un blanc de mémoire?

«J'aime rire, j'aime jouer. C'est pas toujours facile. Avoir un blanc de mémoire... on a pas nos textes devant nous alors faut se fier à notre mémoire. Quand ça arrive que quelqu'un a un blanc, d'autres personnes peuvent souffler les paroles pour aider la personne.

Au fil des ans, Yan a fait beaucoup de spectacles avec la troupe d'Entr'Actes.

Entr'Actes lui a aussi permis de vivre plusieurs belles expériences dont une qui l'a particulièrement marqué.

«En 2004, on a été présenter la pièce «Un poème dans la ville» à Winnipeg. Il y avait plusieurs personnes de différents endroits qui venaient présenter des spectacles. J'ai rencontré plein de monde et c'était très intéressant! On est allés là-bas en avion, 5 jours, sans nos parents!»



Photos courtoisie Denise Juneau, Yan Paquet

«Dans les productions d'Entr'Actes, c'est le spectacle «Uniques», en 2009, que j'ai le plus aimé à cause de mon rôle de «Super Momo»! Je faisais le spectacle avec Rosalie Dumas, une bénévole.»



Personnalité

«Un poème dans la ville», c'est l'histoire d'une ville achalandée, des gens pressés et indifférents, et un poème dont la dernière ligne est manquante. L'acceptation d'un message nouveau, la prise de conscience collective et l'isolement des gens pourtant entourés sont peints lors de ce spectacle. Un poème dans la ville est une pièce simple, authentique et touchante avec des personnages plus vrais que nature. Source : www.entractes.com/comm_poeme_06.html

Ses artistes préférés

Si on lui offrait la chance de rencontrer des artistes, c'est sans aucune hésitation qu'il nous a répondu!

« Les artistes que j'aimerais beaucoup rencontrer c'est Émilie Bibeau qui a joué, Rosalie, dans Annie et ses hommes. Marc Béland qui a joué Renaud, l'amoureux de Rosalie, aussi ça me ferait très plaisir de le rencontrer. J'aimerais ça jouer avec eux, dans un film ou à la télé.

Lors d'un voyage en Belgique, j'ai déjà rencontré Pascal Duquenne. C'est un acteur trisomique qui joue dans le film «Le Huitième Jour». Avec lui, j'ai fait du cirque. Je suis content de l'avoir rencontré!». Au Festival du film de Cannes, en 1996, monsieur Duquenne a reçu le prix d'interprétation masculine pour son rôle de Georges ex-aquo avec Daniel Auteuil qui, lui, tenait le rôle d'Harry.

Un citoyen engagé socialement

C'est avec les yeux pétillants et le sourire aux lèvres, qu'il nous parle des prix et mentions qu'il a reçus. Une reconnaissance qui laisse des traces!

« En 2004, j'ai eu un prix de la ville de Québec pour mon implication au CA d'Entr'Actes. C'est le maire, monsieur Lallier, qui me l'a donné. Pour Entr'Actes, en 1999, le prix Gala Défi remis par l'animateur de radio Alain Dumas. J'étais content de le rencontrer en personne. On est allé à Montréal pour le recevoir.

J'ai aussi reçu un diplôme de participation d'Entr'Actes. Ça me fait beaucoup de bien, je suis fier de moi!». En 1998, il a reçu la mention «Bénévole de l'année» au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

Co-président de la SQDI 2010

Ayant co-présidé la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle aux côtés de Vincent-Guillaume Otis, Dave Lachance souhaitait connaître ses impressions.

«J'ai bien vécu l'expérience. On m'a choisi pour être co-président et j'ai dit oui! Pour l'année prochaine, je laisserais la place à quelqu'un d'autre. Le rôle d'un co-président, ça veut dire parler devant les gens, pas être gêné. J'ai aimé ça être en contact avec Vincent-Guillaume. La première fois, je l'ai rencontré à Place Ste-Foy, le 29 mai, pour une séance d'autographes pour le film «Babine».

Son plus grand rêve, ses projets...

Nous ne pouvions terminer l'entrevue sans lui demander de nous parler de son plus grand rêve...

«Jouer dans un film (une comédie) ou dans un téléroman. J'aimerais ça aussi, avec la gang du théâtre, qu'on fasse une tournée au Québec. J'aimerais ça aussi aller faire un voyage aux Caraïbes!»

Pour en savoir davantage à propos d'Entr'Actes et son spectacle des 8 et 9 mai prochains au Complexe Méduse :
-www.entractes.com
418-523-2679



«Mes parents ont vu tous mes spectacles et ils sont très fiers de moi! Mon plus grand rêve: Jouer dans un film (une comédie) ou dans un téléroman. J'aimerais ça aussi, avec la gang du théâtre, qu'on fasse une tournée au Québec. J'aimerais ça aussi aller faire un voyage aux Caraïbes!»

Chanteur préféré : Éric Lapointe pour son côté rockeur.

Sa chanson préférée : Le boys blues band.

Chanteuse préférée : Andrée Watters

Mon film préféré: Babine et La guerre des tuques

Personnalités connues qu'il a déjà rencontrées dans divers événements :

Messieurs Jean-Paul Lallier (maire de Québec), Pascal Duquenne (acteur belge), Raymond Bouchard (comédien québécois), Franco Nuovo (journaliste) et Vincent-Guillaume Otis.



«Nous vous souhaitons de réaliser vos rêves...»

Gilles Cantin
France Côté
Illustrateurs



«...Mon rêve serait de jouer dans un film ...»
Yan Paquet

Illustration Gilles Cantin et France Côté



Entrevue réalisée par Dave Lachance et Carl Morneau

Originaire de Québec, Vincent-Guillaume Otis est diplômé, depuis 2003, de l'École nationale de théâtre du Canada. C'est par son interprétation de Babine, dans le film du même nom, qu'un public élargi a eu l'occasion de découvrir ce jeune comédien au talent prometteur! Vincent-Guillaume a généreusement accepté de nous parler de sa relation avec, Jean-Sébastien, son frère qui vit avec une « déficience intellectuelle » et dont il est l'aîné. Co-président de la 22e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, c'est avec conviction que Vincent-Guillaume parle de l'importance de comprendre que la différence est une richesse qui rend notre monde meilleur. Une rencontre enrichissante et humaine qu'ont vécue nos journalistes Dave Lachance et Carl Morneau!



Durant cette semaine de sensibilisation à la « déficience intellectuelle », son rôle de co-président lui tenait à cœur.

« Notre monde est composé de plein de gens avec des différences, ces différences-là ne sont pas nécessairement des handicaps, et il faut en profiter pour construire notre société de demain. »

« Quand j'ai été à Montréal, on a fait le lancement, le dévoilement de la semaine (mercredi passé), j'ai parlé de ce qui me tient à cœur c'est-à-dire l'engagement des gens qui travaillent pour la cause. C'est quelque chose qui me tient très, très à cœur, c'est très émotif pour moi tout ça. C'est un honneur pour moi de faire ça parce que j'ai l'impression de rendre tout ce que mon frère a pu m'apporter alors c'est très humain. »

Avoir un frère différent, une expérience humaine hors de l'ordinaire...

Questionné sur sa relation avec son frère, monsieur Otis a fait un retour en arrière, une sorte de bilan d'hier à aujourd'hui. Une façon de rendre hommage à son frère et de montrer tout le positif vécu ainsi que les influences sur sa vie personnelle et professionnelle. « Ça tout changé dans ma vie... Mon frère c'est mon frère. Oui il a une déficience intellectuelle mais s'il en avait pas, j'aurais vécu de la même façon. »



C'est sûr que ce qui a changé pour moi c'est que, comme on est très proche en âge, vite je me suis retrouvé à être un peu protecteur de mon frère.

À ce moment-là, je me suis retrouvé à avoir une responsabilité avec lui de le protéger parce qu'il a été victime de rejet à l'école souvent. Jeune, j'ai vite développé un sens des responsabilités mais aujourd'hui, il a 30 ans, j'en ai 31 et comme des frères, on s'appelle, c'est super, c'est merveilleux!

Des fois, je me dis que je ne sais pas si j'aurais fait ce métier-là si ce n'avait pas été de mon frère! Son premier handicap, qui vient de sa déficience intellectuelle, c'est d'entrer en communication avec les autres; c'est ça la principale barrière. Moi je deviens acteur, je vais sur des scènes, je joue devant du monde.



Ce qui est le plus important encore c'est que parce que mon frère était dans ma vie, ça fait en sorte que j'ai été élevé avec des préceptes, des règles de tolérance et de respect d'autrui. Ça changé ma façon d'entrer en contact avec tous les gens autour de moi; j'ai une façon différente de voir les gens avec qui je suis!

Et aussi ce qui est important c'est que j'ai deux petits enfants qui vont être élevés dans ces vertus de tolérance et de respect. Mes enfants vont pouvoir développer une ouverture aux autres et c'est beau parce que ça va faire d'eux des êtres humains meilleurs, des citoyens meilleurs!

Babine, un rôle important au début d'une carrière...

Nos journalistes ne pouvaient passer à côté de l'occasion pour échanger avec lui de sa participation au film Babine. Tout comme nous, vous découvrirez comment il a vécu cette expérience et ce qu'elle lui a apporté.

« J'ai adoré mon rôle de Babine mais quand j'ai su que j'allais avoir ce rôle-là, j'ai eu très peur. Parce que d'abord c'est un premier rôle, c'est un rôle important, que je suis un jeune acteur.

Il y avait beaucoup de jours de tournage et une pression qui venait avec ça et je ne voulais pas me tromper, passer à côté du rôle. J'ai eu très peur aussi parce que, comme vous le savez, mon frère a une déficience intellectuelle. Quand j'ai su que j'allais jouer ça, pour moi, le rôle est venu avec une responsabilité de rendre le plus justice aux gens qui ont une déficience intellectuelle, de ne pas tomber dans la caricature, dans le cliché. J'ai été très prudemment dans tout le développement de ce personnage-là et j'ai essayé d'y aller avec le plus d'honnêteté possible mais j'ai adoré joué ça et ça été merveilleux! »

Des frères qui partagent des moments uniques!

La fraterie, ou les relations entre les frères et sœurs, prend plusieurs couleurs et visages. Des liens tissés plus ou moins serrés, un partage de secrets et confidences en font souvent partie. Le comédien a laissé place à son rôle de grand frère.

« Pour sa fête de 30 ans, on est allés à New-York 4 jours ensemble, il n'avait jamais pris l'avion et on est allés dans la Grosse Pomme ensemble... »

Moi je pense que je suis un très mauvais grand frère parce que je suis trop occupé. Pour ça je m'en veux. Je ne descends pas assez souvent à Québec mais ce que j'essaie de faire, le plus souvent possible, c'est de l'inviter à venir à Montréal et je lui paie son billet. Il prend l'autobus tout seul. J'essaie de faire coïncider ça pour aller aux Canadiens, voir jouer l'Impact et j'essaie de lui faire découvrir Montréal.

Oui il me manque absolument, c'est sûr. Mais bon, aujourd'hui, on a Internet, le téléphone on essaie de s'appeler. Tu sais l'important dans la vie c'est la qualité par rapport à la quantité. Ce que je veux dire c'est que c'est important, quand tu es avec quelqu'un, d'essayer que ce moment-là soit le plus de qualité possible.

Ultimement je vais le garder avec moi. Quand je dis ultimement c'est qu'un jour mes parents vont mourir évidemment... je sais que je vais m'en occuper plus tard. Mais là, il est à Québec, il a ses amis, mes parents sont là, il a sa blonde. »

Le milieu de la culture, une ouverture sur le monde...

Il n'est pas rare d'entendre que les arts et la culture sont d'excellents moyens pour faciliter l'intégration des différences et, du même coup, faire tomber les barrières, les préjugés pour permettre à chacun d'exprimer sa créativité, son imagination. Vincent-Guillaume a sa petite idée sur la question et partage son point de vue.

« Je pense que oui parce que les artistes sont en marge. À quelque part, on se développe une culture un peu en marge : je veux dire nos horaires ne sont pas les mêmes et souvent, je parle juste du théâtre, oui je fais du cinéma mais beaucoup plus du théâtre, et c'est le parent pauvre de l'art au sens où on ne vit pas riche, on vit là-dedans, dans cette différence-là qui sont des moteurs de création. Beaucoup de pièces ont été écrites dont la base est le racisme ou justement l'intégration, le féminisme et autres sujets-là. »

Que pense-t-il de notre slogan « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! »?

« Je comprends très bien ce que vous voulez dire. Comme artiste, comme acteur, des fois nous aussi on est catégorisé comme ça. On se fait dire mettons toi, t'es un acteur qui joue telle affaire ou telle affaire. Et ça, c'est de valeur parce que, toi, tu sais qu'y a quelqu'un en-dessous qui est capable de faire autre chose. Et ça, pour moi, c'est ce que ça représente. »

Si j'étais magicien, je...

Pour terminer l'entrevue, nous lui avons demandé ce qu'il ferait avec une baguette magique...

« Moi si j'avais une baguette magique, je ne changerais rien dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Je changerais des choses dans la vie des gens qui sont « normaux ». Si j'avais une baguette magique, je ferais un petit sort ou deux pour changer la mentalité des gens qui sont autour. Les personnes qui ont une déficience intellectuelle ont rien à changer. C'est ceux qui sont autour, qui ont de la misère à les intégrer; c'est ça qu'il faut changer! »

Présentement, Vincent-Guillaume Otis tient le rôle de Louis Morin dans Musée Eden, nouvelle série de Radio-Canada, le mardi de 21h00 à 22h00. Pour plus d'informations : <http://musee-eden.radio-canada.ca> ou encore www.tou.tv

Depuis sa sortie de l'École nationale de théâtre, Vincent-Guillaume a joué dans différentes pièces de théâtre. Fondateur et directeur artistique du Théâtre Picouille (enfance-jeunesse), il est aussi metteur en scène: 2008 : L'Odyssée et Zorro; 2004 : Capitaine Fracasse **Source** : www.picouilletheatre.com

Filmographie 2005 : Il interprète Vincent Provençal dans Le Survenant; 2006 : Il interprète Philippe dans Le silence nous fera écho; 2007 : Il joue le rôle d'un cycliste dans Code 13. En 2008 : Il tient les rôles de Joseph dans Ce qu'il faut pour vivre, Babine dans le film Babine et Armand Roy dans Le Déserteur.

À la télévision 2006 : Il est le comte d'Artois dans la docufiction Marie-Antoinette. Il tient le rôle de Paul Rose dans la série René Lévesque. Il a aussi participé aux émissions Annie et ses hommes, Kif-Kif, Le bleu du ciel et Les Super Mamies. **Source** : www.wikipedia.org/wiki/Vincent-Guillaume_Otis; www.theatredubic.com/cv/guillaumevincentotis.htm

Arts et culture



par Mélanie Robitaille et Serge Plamondon

La 9e édition du concours «Dessine-moi un arbre» de la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec a connu un grand succès! En effet, 812 dessins ont été réalisés à travers la province. Un record! De ce nombre, 13 dessins ont été sélectionnés pour la publication du calendrier 2010-2011.



L'illustration de Madame Janis Mailhot, de la région de Montréal, a été retenue pour l'affiche promotionnelle 2010 de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord. Parmi les finalistes du concours, 4 participantes sont de la région de Québec. Nos journalistes, Mélanie Robitaille et Serge Plamondon, ont rencontré ces 4 femmes dynamiques et ont voulu en savoir davantage à leur sujet.

Inscrites à la formation «Développement à l'autonomie 2» du Centre Louis-Jolliet, mesdames Marie-Hélène Gagnon et Annie Roy sont dans le groupe de madame Josée Mainguy. C'est leur deuxième participation au concours mais c'est une grande première de voir leurs dessins dans le calendrier!

«J'aime le dessin et ça me fait du bien! J'aimerais ça aller encore plus loin là-dedans. Ça m'a tenté de faire un dessin. J'ai laissé aller mon imagination et ça donné un dessin dont je suis fière.



Quand j'ai vu mon dessin dans le calendrier, ça m'a fait bizarre : j'étais surprise et très contente! Je me suis dit que ça valait la peine d'avoir essayé, d'avoir tenté ma chance! Je pense bien participer encore l'année prochaine; ça me donne le goût!

Mis à part son intérêt pour le dessin, Marie-Hélène pratique d'autres activités. «Je fais partie des Jeux olympiques spéciaux du Québec. J'ai été sélectionnée pour aller à London, en Ontario, cet été. Je fais de l'athlétisme pour l'été et de la raquette sur neige pour l'hiver. Ça prend beaucoup de force physique. Je suis très contente et fière de ça!»



« Mon plus grand rêve, c'est d'aller en Angleterre pour aller voir Paul Mc Cartney, c'était le chanteur des Beattles. Ça fait longtemps que j'aimerais ça le voir et je n'ai pas pu quand il est venu faire un spectacle sur les Plaines à Québec. Un jour, p't'être bien que mon rêve va se réaliser... On ne sait jamais!»

Marie-Hélène Gagnon

«Je fais le cours «Vie en appartement» pour apprendre comment me débrouiller seule. À l'école j'apprends le budget (l'argent), la cuisine, du français, des maths. Parce qu'un jour j'aimerais ça vivre seule en appartement, faire une vie comme tout l'monde!



Je suis très contente de voir mon dessin dans le calendrier de la Fédération. Je suis allée à Saint-Jérôme le 22 février et quand j'ai vu mon dessin dans le calendrier, j'étais très surprise! Y avait plein de monde que je ne connaissais pas!»

Elle nous a confié que ses activités préférées sont :« aller au cinéma, au marché aux puces, aux magasins, au resto, aux quilles.



«Mon plus grand rêve c'est d'être une vedette de télé (jouer dans une série) avec ma vedette préférée Marina Orsini, rester en appartement, me fiancer, me marier et avoir des enfants.»

Annie Roy

Étudiantes en adaptation scolaire à l'école secondaire De Robebelle, mesdames Flora Chouinard et Emily-Ann McClean-McKay sont les 2 autres finalistes. Pour elles, c'est une première participation au concours. Finalement, madame Isabelle Savard, professeure d'arts plastiques, nous a raconté toute la fierté de l'école suite à la diffusion des dessins de ces 2 étudiantes. Des calendriers ont été commandés et chaque groupe en a un. Marie-Claude, professeure d'Emily-Ann, en a commandé pour chaque élève de la classe et pour Louis qui est stagiaire. Notre journaliste Mélanie Robitaille a eu la chance de les rencontrer et les connaître un peu plus.

« À l'école ici, oui c'est la première fois que je fais ce concours mais à mon ancienne école, Saint-Mathieu, j'en ai déjà faits. C'est mon prof qui nous a parlé de ce concours et qui nous a proposé de participer. En classe, avec le prof d'arts plastiques on fait des projets super!



J'ai trouvé ça super de voir mon dessin dans le calendrier. J'étais fière! Ma mère était très contente de moi et mon ami(e) aussi!

Sur l'heure du dîner, à l'école, je fais du café étudiant. Je suis responsable de la caisse ou bien de préparer de la nourriture qui est vendue aux élèves.»

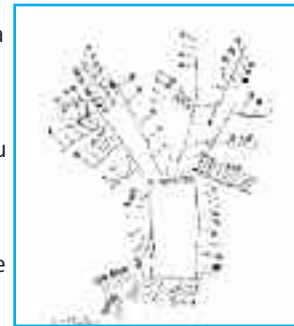
En dehors de l'école, ses intérêts sont : «Je pratique le basketball et j'aime ça. Je fais aussi du karaté.»



«Mon plus grand rêve? Ce serait d'aller à New-York! Aller me promener, visiter la ville avec des ami(e)s.»

Flora Chouinard

Pour sa part, Emily -Ann nous annonçait que « bientôt, je pars pour les Iles de la Madeleine. Quand la pêche va être finie, je vais revenir à Québec.»



Elle nous explique aussi que « c'est par le cours d'arts plastiques que j'ai participé au concours. J'aime faire du dessin, faire du bricolage. J'ai fait mon arbre et après j'ai mis de la couleur. J'étais très contente de mon dessin! Ça m'a fait beaucoup de plaisir, j'étais contente de le voir dans le calendrier. Les membres de ma famille étaient aussi contents et ils en ont acheté un! Tout l'monde en voulait un.»

À part l'école, «j'aime aussi faire du sport et de la piscine. L'été, je retourne aux Iles de la Madeleine avec ma famille (elle est originaire de là). Je me baigne dans la mer et c'est agréable, j'aime ça!»



« Mon plus grand rêve c'est de prendre des cours de dessins!»

Emily-Ann McClean-McKay





par Martin Châteauvert

La Maison des Adultes est un centre de formation générale qui offre aux personnes vivant avec des limitations, la Formation à l'intégration sociale (FIS). Comme étudiant à cette école et membre du comité de rédaction du journal D'Abord avec tout l'Monde! , Martin Châteauvert a suggéré d'y faire un vox-pop. Rencontre enrichissante avec 9 étudiants qui racontent les préjugés vécus et qui proposent des moyens pour lutter contre ceux-ci.

Comment faire pour lutter contre les préjugés? Avez-vous des idées?

Voici ce qu'en pensent les participants:

Jean-Philippe : «C'est de se faire une carapace et ne pas écouter ce que les gens disent. »

Audrey : «C'est blessant les gros mots, les paroles pas gentilles. Ça fait mal les mots. Moi j'écoute pas ça, je les laisse faire et je m'en occupe pas.»

Elena : «En général, les gens qui ont des préjugés ne s'acceptent pas eux-mêmes. Je trouve que c'est blessant. Moi ça me rentre par une oreille pis ça me sort par l'autre, dans c'temps-là j'les écoute pas. Ça me dérange pas trop, moi, personnellement.»

Loyda : « Moi j'ai vécu un drame dans un endroit que je fréquentais souvent. La personne me regardait comme de travers et me disait : «Elle là, est pas comme les autres personnes. Elle a une déficience intellectuelle; est pas capable de se débrouiller toute seule.» J'me sentais mal que la personne me dise des affaires blessantes. Je n'étais pas à l'aise que la personne parle de moi comme ça; ça me faisait de la peine. Quand je suis arrivée chez mes parents, je leur ai tout dit ce que la personne parlait de moi-même. Mes parents me disaient «écoute-les pas, laisse faire et continue ton affaire. »

Simon : «Les préjugés c'est blessant. C'est manquer de respect à quelqu'un qui est différent des autres. En parler dans les journaux ça peut être une bonne façon d'arrêter les préjugés.»



Emmanuelle : «J'en ai vécu des préjugés moi dans ma vie. J'me faisais souvent traitée des noms; j'me faisais dire que j'étais pas capable, que je suis pas assez bonne dans la vie. J'sais pas comment le monde peut dire des choses comme ça. Moi j'me dis, on est capable! On est comme les autres, on est capable de travailler, de faire plein de choses. Il ne faut pas écouter les autres, il faut foncer dans la vie. Pour m'aider à mieux vivre les préjugés, j'en ai parlé; ça m'a fait du bien.»

Sébastien : «Moi aussi j'en ai eu des préjugés. Quand je suis arrivé dans une nouvelle école, les gens riaient de moi parce que j'avais une déficience intellectuelle pis c'est certain que j'ai vraiment pas aimé ça. Je suis allé voir des personnes de confiance à qui je pouvais en parler; soit avec mes parents ou avec d'autres personnes que je connais. La meilleure façon pour lutter contre les préjugés, c'est de ne pas écouter les gens, de les laisser faire, de les ignorer.»

Francine : «Moi aussi j'en ai eu des préjugés. Moi aussi, j'ai une petite déficience et avec ma grosseur, tout l'monde riait de moi et puis quand on est handicapée, faudrait que les gens apprennent à nous respecter comme on est. Malheureusement, c'est pas toujours le cas. Moi ce que j'ai fait, c'est les laisser faire, ne pas m'en occuper.»

Gilles : «Moi les préjugés j'm'en suis pas fait avec ça!»

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et la Journée des Mouvements Personne d'Abord est-ce une bonne façon de lutter contre les préjugés?

Elena : «Oui moi je trouve que c'est important d'avoir une Semaine de la déficience intellectuelle parce que ça fait découvrir aux gens qu'est-ce qu'on fait, que oui on est comme ça. On a des activités ici à l'école. Nous on a fait du pain avec Claire et on a eu 4 élèves du régulier pour nous aider parce que c'est quand même une grosse responsabilité faire du pain.

Moi je trouve que c'est intéressant d'avoir une semaine comme ça et qu'on continue d'en avoir parce que ça fait de la publicité, ça fait du bien!»

Jean-Philippe : «Oui je trouve ça très important d'avoir cette semaine-là parce que après ça les gens, quand ils en entendent parler, ils vont plus comprendre et arrêter d'avoir des préjugés sur nous.»

Sébastien : «Je suis parfaitement d'accord pour avoir la Semaine de la déficience intellectuelle. Ça permet aux autres personnes de nous connaître davantage et à nous de sortir un peu plus de notre carapace pour faire des activités avec d'autres personnes, pour rencontrer d'autres personnes!»

En terminant, les gens trouvent que le slogan du Mouvement « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! » est très intéressant et vrai. Une autre façon de faire passer le message!



Rendez-vous



Nos Jeudi-info
Centre Marchand
2740, 2eme Avenue
19h00 à 21h00
Bienvenue à toute la population!

15 avril

Lois et fonctionnement politique.

Comment se fait un projet de loi? François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale nous présentera plusieurs facettes du fonctionnement politique et répondra à vos questions.

22 avril

L'accès à votre dossier, c'est important.

Vous recevez des services du CRDI? Vous avez le droit de connaître le contenu de votre dossier. Pour nous expliquer comment ça fonctionne, nous recevrons Denise Juneau et Chantal Michaud du CRDI de Québec.

20 mai

Les services aux personnes vieillissantes

La population vieillit. Les établissements se doivent donc d'adapter les services. Yves Daniel du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec, nous informera sur les services offerts aux personnes vieillissantes.

17 juin

La cour en direct

Quels sont les rôles et responsabilités des différentes personnes concernées (juge, greffier, jury, avocats, témoins, etc.)? Michelle Robitaille-Rousseau du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

À surveiller dans votre région

Avril

1 au 30 : Mois de l'autisme
5 au 11: Semaine québécoise du Parrainage civique
18 au 24: Semaine nationale de l'action bénévole

Mai

3 au 9:
Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec
27-28-29: Congrès AQIS 2010
Hôtel des Gouverneurs, Shawinigan

Juin

1er au 7 juin :
Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH)



Dans un souci d'accessibilité le Journal D'Abord avec tout l'Monde! est disponible en format audio. N'hésitez-pas à le demander! C'est gratuit. **418-524-2404**

Consulter notre site Internet: www.mpdaqm.org